

En savoir plus sur Global flex



Scannez et accédez au contenu en ligne

Des produits d'assurance à la hauteur de vos exigences

Le Groupe Mutuel réunit plusieurs sociétés indépendantes, actives dans les domaines de l'assurance-maladie et accidents, de l'assurance-vie, des assurances de patrimoine et des assurances entreprise (indemnité journalière, assurance-accidents, prévoyance professionnelle et assurance-maladie complémentaire). Renseignez-vous sur la large palette de couvertures que nous vous offrons.

Conseils personnalisés et sans engagement
du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

Hotline 0848 803 111 | **Fax** 0848 803 112 | **Web** www.groupemutuel.ch

Groupe Mutuel

Santé® Vie® Patrimoine® Entreprise®

Groupe Mutuel Assurances GMA SA
Rue des Cèdres 5 - Case postale - CH-1919 Martigny

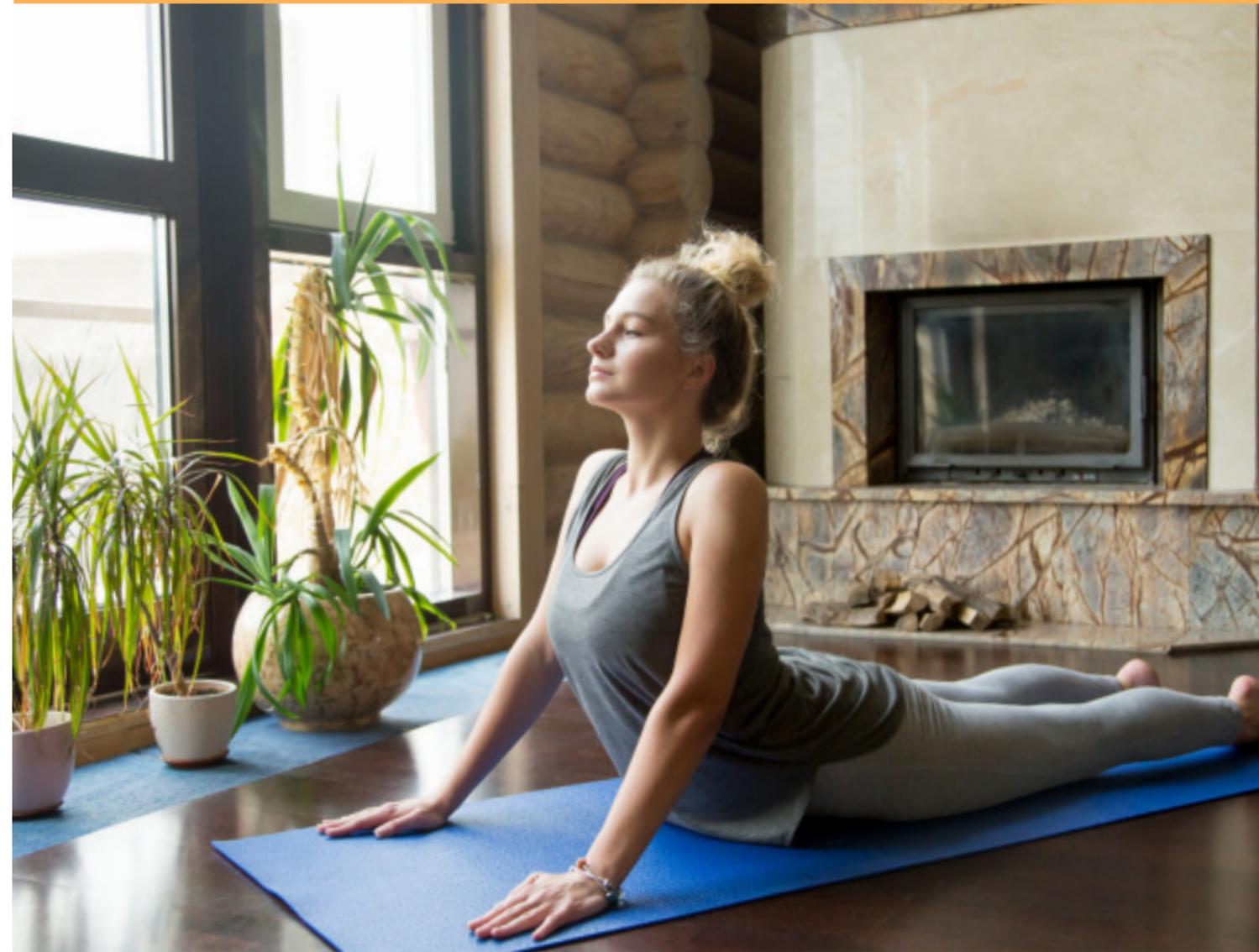
Avenir Assurance Maladie SA – Easy Sana Assurance Maladie SA – Mutuel Assurance Maladie SA – Philos Assurance Maladie SA – SUPRA-1846 SA – AMB Assurances SA
Groupe Mutuel Assurances GMA SA – Mutuel Assurances SA – Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP – Mutuelle Valaisanne de Prévoyance – Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie



Edition 7.18

Global flex

Une assurance toute en souplesse



Groupe Mutuel

Santé® Vie® Patrimoine® Entreprise®



Vous souhaitez

- **Avoir le choix de la division** commune, mi-privée ou privée lors de chaque hospitalisation, suivant le type de traitement que vous devez subir?
- **Choisir librement votre spécialiste** en cas d'hospitalisation, indépendamment du canton ou de l'hôpital dans lequel il exerce?
- **Avoir le libre choix de votre médecin**, également pour les traitements ambulatoires?
- **Bénéficier d'une garantie étendue** pour des soins complémentaires non couverts par l'assurance obligatoire des soins?
- **Profiter de prestations de prévention de la santé** telles que fitness et check-up, par exemple.

Notre solution

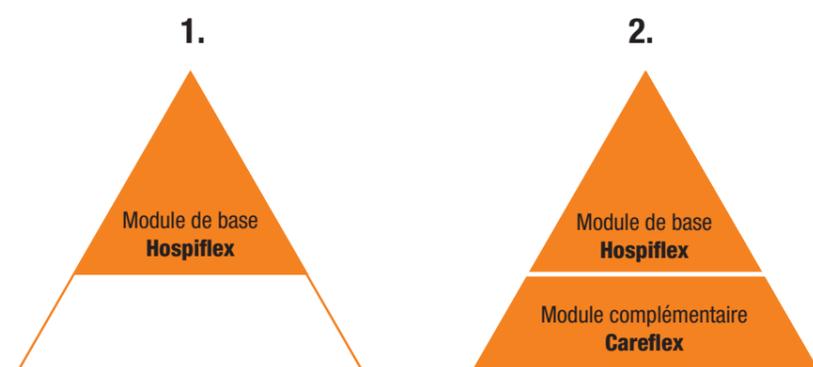
Global flex a été spécialement conçue pour répondre à ces exigences. Cette assurance complémentaire vous permet d'opter, lors de chaque hospitalisation, pour la division la mieux adaptée à vos besoins et vous offre ainsi une flexibilité optimale.

Choisissez librement

Global flex se compose de deux modules:

- 1. Module de base Hospiflex:** des solutions adaptées en cas de séjour hospitalier.
- 2. Module complémentaire Careflex:** une couverture illimitée pour diverses prestations en matière de traitements ambulatoires et de prévention de la santé.

Combinaisons possibles Global flex



Module de base Hospiflex

Grâce à **Hospiflex**, vous avez la possibilité de choisir le niveau de confort souhaité (division commune, privée ou mi-privée) en cas de séjour hospitalier.

Lors d'une opération majeure, vous souhaitez certainement bénéficier du confort d'une chambre privée et du libre choix du spécialiste, alors que vous préférerez peut-être une solution plus économique pour une intervention bénigne.

Vous budgetisez ainsi en toute connaissance de cause les coûts de votre traitement, selon le schéma ci-dessous:

Division commune ■■■■■	Libre choix de l'établissement dans toute la Suisse	aucune participation à votre charge
Division mi-privée ■■■■■		votre participation: Fr. 400.–/jour, max. Fr. 4'000.–/année civile libre choix du spécialiste
Division privée ■■■■■		votre participation: Fr. 600.–/jour, max. Fr. 5'000.–/année civile libre choix du spécialiste

Risques couverts: maladie et accident. Les prestations liées à la maternité ne sont pas prises en charge.

Module complémentaire Careflex

Une alimentation saine et équilibrée ainsi que des activités physiques vous préservent de multiples affections. Notre module complémentaire **Careflex** soutient vos efforts en remboursant de nombreuses prestations en matière de prévention.

Par exemple, nous vous offrons la possibilité d'établir votre bilan de santé, de bénéficier d'un deuxième avis médical en cas d'hospitalisation ou de prendre soin de votre santé (école du dos, fitness).

En outre, le module complémentaire **Careflex** vous donne accès à des prestations illimitées non couvertes par l'assurance obligatoire des soins: médecines douces, médicaments hors liste, frais de transport, cures thermales ou de convalescence, notamment. De plus, vous pourrez choisir librement votre médecin dans toute la Suisse.

	Type de prestations	Prise en charge	
Prestations ambulatoires soumises à une franchise à Fr. 150.–	Médecine douce	90% illimitée	
	Médicaments limités	90% illimitée	
	Médicaments hors liste	90% illimitée	
	Frais de placement et d'accompagnement	90% illimitée	
	Moyens auxiliaires	90% illimitée	
	Frais de transport	90% illimitée	
	Libre choix du médecin en Suisse (Tarmed)	90% illimitée	
	Cures thermales en Suisse	90% illimitée, (max. 30 jours/an)	
	Cures de convalescence en Suisse	90% illimitée, (max. 30 jours/an)	
	Aide à domicile	90%, (max. Fr. 2'500.–/an)	
	Lunettes et verres de contact	Fr. 150.–/période de 3 ans	
	Repas à domicile suite à une hospitalisation	Fr. 20.–/jour (max. 30 jours/an)	
	Livraison des médicaments à domicile	Prise en charge des frais d'expédition	
	Groupe Mutuel Assistance	En cas d'urgence en Suisse et à l'étranger	
	Prestations de prévention sans franchise	Seconde opinion (avant une hospitalisation)	90% illimitée
		Mammographies	90% illimitée
		Vaccins	90% illimitée
Tests préventifs (HIV, Elisa)		90% illimitée	
Check-up (tous les 3 ans)		90% illimitée	
Psychothérapie		2 séances/an, max. Fr. 140.–	
Contrôle dentaire annuel		max. Fr. 75.–/an	
Conseils diététiques (max. 3 conseils sur 3 ans)	Fr. 50.–/séance		
Promotion santé: école du dos, fitness, prestations pour désintoxication du tabac et de l'alcool	50%, max. Fr. 200.–/an		

Risques couverts: maladie et accident. Les prestations liées à la maternité ne sont pas prises en charge.

Les conditions particulières d'assurance font foi.